

Madame, Monsieur,

L'APEL (l'Association de Parents de l'Enseignement Libre) du Collège Notre Dame du Rocher sollicite votre adhésion.

En effet, celle-ci n'est pas obligatoire, mais elle est vivement conseillée.

La cotisation est de 25 € par famille, pour l'année 2024-2025. Veuillez joindre le chèque correspondant à l'ordre de l'APEL Le Rocher.

L'APEL participe à nos voyages scolaires, organise des conférences et lance des projets (vente de sapins) pour récolter des fonds supplémentaires. Elle est composée de parents bénévoles.

Nous comptons sur vous.

Recevez nos salutations.

Présidente d'APEL

M. GRILLOT
Chef d'Etablissement

TALON REPONSE A REMETTRE DANS LE DOSSIER D'INSCRIPTION

M. ou Mme

Enfant(s) :

Classe(s):

Je cotise à l'APEL pour l'année 2024-2024 :

OUI

NON

Je joins mon règlement de 25 € par chèque à l'ordre de l'APEL Le Rocher.